



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le rapport financier trimestriel de l'Office national de l'énergie (l'ONÉ ou l'Office)...

- devrait être lu parallèlement avec le budget principal des dépenses;
- a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen.

Une description sommaire des activités de programmes de l'ONÉ se trouve dans la *partie II du Budget principal des dépenses*.

Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été produit par la direction à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'Office national de l'énergie accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2011-2012. Le présent rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière ayant trait à l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles, au moyen de lois de crédits, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées, au moyen de lois.

L'Office national de l'énergie utilise la méthode de la comptabilité financière intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Dépenses réelles

On note trois écarts importants dans les dépenses du deuxième trimestre et les dépenses cumulatives à ce jour entre 2010-2011 et 2011-2012 :



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

Les dépenses trimestrielles et à ce jour du ministère sont généralement comparables à celles de l'année précédente, sauf pour ce qui est du personnel, des services professionnels et spéciaux et de la location.

- Les frais de personnel du deuxième trimestre ont atteint environ 12,5 millions de dollars pour les deux exercices, mais les chiffres de 2010 comprennent un rajustement unique de 1 million de dollars pour l'application de régularisations trimestrielles en septembre. Les dépenses cumulatives à ce jour pour le personnel ont augmenté de 2 millions de dollars en 2011 par rapport à la même période de six mois en 2010. Cette hausse est attribuable aux équivalents temps plein (ETP) supplémentaires requis en raison de l'accroissement prévu du mandat de réglementation. Des fonds ont été approuvés pour ces ETP supplémentaires en 2009-2010, et l'Office a pu augmenter l'effectif net graduellement.
- L'augmentation de 245 000 \$ des dépenses au titre des services professionnels et spéciaux pendant le deuxième trimestre est reliée aux contrats concernant la revue des exigences pour les forages extracôtiers dans l'Arctique, effectuée par l'ONÉ. Cette augmentation était prévue et figure dans les chiffres relatifs aux dépenses prévues.
- Dans la catégorie de la location, les dépenses du deuxième trimestre sont d'environ 130 000 \$ plus élevées en 2011-2012. Cet écart inclut 80 000 \$ pour la location d'aéronefs utilisés dans le cadre de la revue du dossier Arctique. Le reste a trait à la différence temporaire pour les contrats de location reliés à l'impression et devrait disparaître au troisième trimestre.

Dépenses prévues

Le report du budget de fonctionnement de 2010-2011 est entré au deuxième trimestre, faisant augmenter les dépenses prévues de 2,3 millions de dollars. Ces fonds ont été attribués, entraînant les écarts suivants entre 2010-2011 et 2011-2012 :

- Le total des dépenses prévues pour le personnel a diminué légèrement en 2011-2012. Les fonds ajoutés pour les ETP reliés à l'accroissement prévu du mandat de réglementation ont été neutralisés en 2011-2012 par l'élimination d'indemnités spéciales contenues dans la convention collective ayant pris fin le 31 octobre 2011. Les fonds applicables à ces indemnités devraient être renouvelés avant le 31 mars 2012, mais ils ne figurent pas dans le présent rapport.
- Les dépenses prévues pour services professionnels et spéciaux ont augmenté de presque 3 millions de dollars, ou 66%, en 2011-2012; cela reflète les dépenses accrues occasionnées par la revue du dossier Arctique effectuée par l'ONÉ. Les autres dépenses importantes prévues portent sur les applications logicielles améliorées.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

- Le dernier point à noter a trait aux dépenses prévues de 1,4 million de dollars pour les paiements de transfert inclus dans le budget principal des dépenses de 2011-2012. À la fin de 2009-2010, des dispositions ont été ajoutées à la *Loi sur l'Office national de l'énergie* relativement à l'aide financière aux participants, et des fonds prévus à cet effet ont été mis à la disposition de l'ONÉ au troisième trimestre de 2010-2011 grâce au budget supplémentaire des dépenses B. Le Programme d'aide financière aux participants (PAFP) de l'ONÉ servira à soutenir financièrement la participation des groupes autochtones, des propriétaires fonciers, des organismes à but non lucratif et d'autres personnes admissibles aux processus d'évaluation réglementaire applicables aux grands projets d'infrastructure.

Risques et incertitudes

Le volume de travail de l'ONÉ est déterminé par des facteurs externes comme les demandes présentées par l'industrie et la complexité de ces demandes. Les préoccupations relatives à la sûreté des pipelines et à la protection de l'environnement peuvent aussi influencer sur la charge de travail de l'ONÉ. La majorité (78 %) des coûts de l'ONÉ sont attribuables au personnel. Étant donné la nature concurrentielle de l'industrie énergétique, il est toujours difficile d'attirer et de garder le personnel compétent. La convention collective a pris fin le 31 octobre 2011; les négociations en vue de renouveler la convention sont en cours, mais un certain degré d'incertitude règne quant aux dépenses liées à la dotation pour les prochaines années.

Vu la nature du mandat de l'ONÉ, les dépenses peuvent aussi dépendre d'événements externes imprévus qui causent de l'incertitude dans les dépenses et la pression sur les ressources.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

L'ajout de dispositions relatives à l'aide financière aux participants dans la *Loi sur l'Office national de l'énergie* a occasionné un accroissement permanent des autorisations de l'ONÉ.

Étant donné l'intérêt accru pour le forage extracôtier dans le Nord canadien, l'Office a décidé de mener une revue des exigences relatives au forage extracôtier dans l'Arctique. Cette année, l'ONÉ recevra des fonds supplémentaires temporaires pour la revue. Le travail devrait être achevé d'ici le 31 décembre 2011.



National Energy
Board

Office national
de l'énergie

**Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011**

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Gaétan Caron, président et premier dirigeant

Pradeep Kharé, directeur financier

*Calgary, Canada
Le 28 novembre 2011*



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

ÉTAT DES AUTORISATIONS (non vérifié)

	Exercice financier 2011-2012			Exercice financier 2010-2011		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à ce jour à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2011	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Cumul des crédits utilisés à ce jour à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 25 – Dépenses nettes de fonctionnement	55 024	13 522	26 013	53 325	13 345	23 952
Autorisations législatives budgétaires	7 099	1 775	3 549	6 344	1 586	3 172
Autorisations budgétaires totales	62 123	15 296	29 562	59 669	14 931	27 124
Autorisations non budgétaires						
Autorisations totales	62 123	15 296	29 562	59 669	14 931	27 124



Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2011-2012			Exercice financier 2010-2011		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à ce jour à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Cumul des crédits utilisés à ce jour à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	46 903	12 500	24 530	47 784	12 579	22 577
Transports et communications	3 711	791	1 415	3 210	786	1 455
Information	361	105	146	251	40	114
Services professionnels et spéciaux	7 403	1 406	2 524	4 433	1 161	2 238
Location	328	173	214	331	41	79
Services de réparations et d'entretien	826	54	351	1 067	125	303
Services publics, fournitures et approvisionnements	790	104	173	506	119	203
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'installations	49	-	-	715	21	21
Acquisition de machines et de matériel	331	78	103	1 291	33	82
Paiements de transfert	1 366	63	63	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	55	22	41	82	25	52
Dépenses budgétaires brutes totales	62 123	15 296	29 562	59 669	14 931	27 124
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Recettes tirées de la réglementation	-	(14 763)	(29 737)	-	(14 723)	(29 658)
Recettes diverses	-	(8)	(12)	-	(43)	(44)
Recettes totales affectées aux dépenses :	-	(14 771)	(29 749)	-	(14 767)	(29 703)
Dépenses budgétaires nettes totales	62 123	525	(187)	59 669	164	(2 579)